ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 2 N

Monsieur

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

j'ai l'honneur de vous prevenir que par acte du 8 de ce mois la v.e de Redde a payé m.e ulcot, lequel a en consequence donné mainlevée de la saisie qu'il a fait faire en vos mains et en celles de M de la Garde executeur du testament de M de Massac, sur lad. v.e le Redde et sur la succession vacante du S.r Guerin son frere; je compte faire signifier cette mainlevée demain à vous et a M de la Garde: ce qui vous mettra en etat de payer a la v.e de Redde le quartier echu cejourd'huy de la rente de 150.# a elle due par la succession de M. de Massac, et par M.rs Billonnois. j'espere que vous voudrés bien payer cette petite somme sans delai, la v.e le Redde en ayant un besoin pressant vu qu'elle s'est epuisée et a même emprunté p.r payer 1500.# de frais a m.e ulcot. j'ai dit a cette v.e d'aller vous voir, et j'ai cru devoir vous en prevenir afin que vous luy —

ARC 9 d 49 n°17

épargniés plusieurs voyages, qui seroient penibles, attendu qu'elle demeure actuellement a Vaugirard.

j'ai l'honneur d'être très parfaitement

Monsieur

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Lasalette

ce 12 juillet

prés au Chu Rue des mauvaises
paroles même maison que Mrs
Boudot et Le Roux

Monsieur

Monsieur Perrot Rue de
L'observance visavis Les grands Cordeliers
même maison que Monsieur de La Garde

a Paris

Lavalette f.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE